

Les plantes vivent sous la dépendance étroite de deux sortes de facteurs : **les facteurs internes**, qui permettent la nutrition, la croissance et la reproduction végétale, et **les conditions du milieu** qui est tout simplement l'environnement.

L'environnement est tout ce qui entoure un végétal : sol, atmosphère, éléments biotiques, et qui influe sur l'existence de ce végétal. On peut classer l'environnement en deux composantes principales et fondamentales : milieu atmosphérique qui englobe tous les éléments climatiques et le milieu du substratum qui fait entrer les facteurs édaphiques, topographiques et biotiques.

La végétation influe sur le climat de différentes manières, en :

- Modifiant l'effet de la radiation solaire parvenant au sol.
- Atténuant la variation de la température
- Réduisant la vitesse du vent et
- En augmentant l'état hygrométrique de l'air.

En résumé, l'influence de la végétation sur le milieu atmosphérique est indiscutable mais reste locale .

Mais, l'influence du climat sur la végétation est plus **importante et plus remarquable** que l'influence de la végétation sur le climat.

On considère que l'explication quantitative de ce reflet est complexe, du fait que les facteurs climatiques agissent en combinaison.

Plusieurs auteurs se sont attelés à l'étude de la liaison qui existe entre climat et végétation.

En Algérie, d'une manière générale, les travaux effectués dans ce sens diffèrent de part la région ou la zone d'étude mais l'approche méthodologique reste la même. Cette dernière est basée sur la méthode des profils écologiques, qui s'intéresse au comportement individuel de chaque espèce pour expliquer les unités de végétation.

Les méthodes utilisées sont:

- **Les profils écologiques indicés** : reposant sur un calcul de probabilité, donnent une indication précise sur le comportement de l'espèce selon les états du descripteur, et qui est plus particulièrement intéressante dans le cas de descripteurs non scalaires.

- **Les groupes écologiques imbriqués en écailles**

Ces groupes sont établis à partir des profils écologiques. Ils permettent de caractériser l'amplitude de l'espèce. Cette méthode n'utilise qu'une partie de l'information que contiennent les profils écologiques. Elle est complétée par la méthode de la préférence écologique et de la valeur caractérisante.